

# Inondations printanières 2019 : aide financière directe



## Quoi ?



Une **aide financière de 600 \$** pour répondre à vos besoins.



par virement électronique, le moyen le plus rapide et efficace d'obtenir cette aide directe.

## Qui ?



**1 foyer touché**  
**= 1 inscription**  
**= 1 montant**  
**de 600 \$**

Un montant de **600 \$** sera accordé pour **l'ensemble des personnes vivant à une même adresse**. Cette adresse doit être votre **résidence principale** et doit **se trouver dans une zone touchée par les inondations**.



Choisir **une personne** pour représenter toutes les personnes vivant sous le même toit.



Cette personne doit obligatoirement s'inscrire auprès de la Croix-Rouge.

## Comment ?



**La personne qui représente votre foyer doit s'inscrire auprès de la Croix-Rouge :**



[croixrouge.ca/inondationsquebec](https://croixrouge.ca/inondationsquebec)



1 800 863-6582

La Croix-Rouge vérifiera votre adresse postale pour valider que votre **résidence principale** se trouve **dans une zone touchée par les inondations**.



Dans les jours suivant votre inscription, la Croix-Rouge communiquera avec vous :



Si vous avez une adresse courriel, nous vous ferons parvenir un bref questionnaire confidentiel pour vérifier votre admissibilité et identifier vos besoins.



Si vous n'avez pas d'adresse courriel, vous recevrez un appel afin de remplir le questionnaire par téléphone.



Si vous êtes admissible, la Croix-Rouge communiquera avec vous dans les jours suivants afin d'expliquer comment obtenir votre aide financière.

**Besoin d'information ?**

[croixrouge.ca/inondationsquebec](https://croixrouge.ca/inondationsquebec) | 1 800 863-6582